

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 22 avril 2015 à 19h00 au bureau municipal.

Sont présents : MM. Alexandre Malette, Jérôme Fillion, Rhéol Bissonnette, Hugues Grégoire, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Camille David, maire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Les membres du Conseil ayant tous signé l'avis de renonciation à l'avis de convocation étant donné le non-respect du délai de 48 heures avant la tenue des présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Reconnaissance des dernières déficiences à corriger et acceptation de la relâche de la moitié de la retenue.
3. Appui en tant que partenaire au projet « d'Aménagement et de mise en valeur de la rivière Osgood : phase 4 (2015).
4. Fermeture de l'assemblée.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

104-04-15 Proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

RECONNAISSANCE DES DERNIÈRES DÉFICIENCES À CORRIGER ET ACCEPTATION DE LA RELÂCHE DE LA MOITIÉ DE LA RETENUE

105-04-15 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le décompte # 12 présenté par TGC inc. et approuvé par SNC Lavalin inc. en date du 22 avril en regard du projet « Aqueduc, égouts, voirie et traitement des eaux usées » soit accepté et payé par la Municipalité au montant de 898 223.80 \$.

APPUI EN TANT QUE PARTENAIRE AU PROJET « D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE OSGOOD : PHASE 4 (2015) »

106-04-15 ATTENDU la demande d'appui de GROBEC au projet « Aménagement et mise en valeur de la rivière Osgood : phase 4 (2015) »;

ATTENDU QUE la 4^e phase consiste à restaurer les cours d'eau du bassin versant de la rivière Osgood de l'amont vers l'aval et consolider l'habitat pour l'omble de fontaine tout en favorisant l'accès des citoyens au patrimoine naturel de ce magnifique plan d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds confirme son appui pour un montant maximal de 20 000 \$ qui sera réparti soit en contribution nature (transport, matériels, rencontres et suivi de projets etc.) et/ou en contribution monétaire.

QUE la somme nécessaire soit prise à même l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.

QUE cet appui soit conditionnel à la réalisation du projet.

FERMETURE DE LA SÉANCE

107-04-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h40.

Camille David
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Camille David, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Camille David, maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière